

Grilles horaires de la scolarité obligatoire (année scolaire 2023-2024)

DOMAINE DES LANGUES (L)

L1 langue de scolarisation : FRANÇAIS pour l'Espace romand de la formation (ERF) et ITALIEN pour le Tessin

Degré primaire (cycles 1 et 2) : nombre de périodes par semaine

Années ↓	BERNE	FRIBOURG	GENÈVE	JURA	NEUCHÂTEL	TESSIN	VALAIS	VAUD
Semaines/an →	38 ou 39	38	38½	39	39	36½	38 ¹	38
Période de : →	45 minutes	50 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes	45 minutes
1 ^e	31% ^{2/3}	~40% ^{4/5}	6 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	30% - 35% ¹¹	20% ¹²
2 ^e	31% ^{2/3}	~40% ^{4/5}	6 ⁶	7/8	9/10	Pas de grille horaire	30% - 35% ¹¹	30% ¹²
3 ^e	9	7 à 8	9 ⁶	7	11	7	9	10
4 ^e	9	7 à 8	9 ⁶	7	11	7	9	10
5 ^e	9	7 à 8	9	7	9	6	9	9
6 ^e	7	7 à 8	9	7	9	6	9	9
7 ^e	7 ¹³	6 à 7	7	8	9	6	9	7
8 ^e	6 ¹³	6 à 7	7	8	7	6 ^{14/15}	9	7

Source : Documents cantonaux officiels et membres de la Commission pédagogique (COPED) de la CIIP.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2023).

¹ VS : Concrètement, il y a 38 semaines de 4.5 jours moins 4 jours à disposition des communes.

² BE : 22 à 25 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 39 semaines d'école et 23 à 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour 38 semaines d'école.

³ BE : 15% de temps supplémentaire est à disposition pour l'ensemble des disciplines. Les enseignants veillent à ce que les pourcentages indiqués soient respectés sur l'ensemble de l'année.

⁴ FR : Domaine Langues et Domaine Sciences humaines et sociales (Géographie, Histoire, Citoyenneté et Éthique et Cultures religieuses) réunis.

⁵ FR : 12 à 14 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 22 à 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁶ GE : Y compris « Approches interlinguistiques ».

⁷ JU : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

⁸ JU : Apprentissages interdisciplinaires.

⁹ NE : Apprentissages transversaux et interdisciplinaires (ATI).

¹⁰ NE : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 20 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹¹ VS : 16 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 24 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹² VD : 18 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 1^e année et 26 périodes hebdomadaires (toutes les disciplines) pour la 2^e année.

¹³ BE : Dont 1 leçon différenciée.

¹⁴ TI : La 8^e année correspond à la 1^e année du degré secondaire I : les périodes sont de 50 minutes.

¹⁵ TI : Dont 2 périodes de laboratoire.